

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1867

**Artikel:** Se refiler les pauvres : un sport helvétique : que se soit sur le plan fédéral ou sur le plan cantonal (on en a un exemple dans le Pays de Vaud), l'action contre la pauvreté se heurte aux égoïsmes des nantis  
**Autor:** Tille, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009803>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Se refiler les pauvres: un sport helvétique

*Que se soit sur le plan fédéral ou sur le plan cantonal (on en a un exemple dans le Pays de Vaud), l'action contre la pauvreté se heurte aux égoïsmes des nantis*

Albert Tille (24 avril 2010)

L'Europe de Bruxelles a fait de 2010 l'Année européenne de lutte contre la pauvreté. La Suisse n'est pas membre de l'Union. Elle est riche. Elle compte pourtant près de 10% de pauvres. Personne n'ose ouvertement contester la nécessité de lutter, chez nous également, contre la pauvreté. Mais c'est la débandade lorsqu'il s'agit de passer à l'acte.

On vient de le voir dans le canton de Vaud. Le gouvernement propose d'engager 52 millions de prestations complémentaires au bénéfice de quelque 10'000 familles à revenus insuffisants. En outre, une somme de 12 millions financerait une rentepont AVS pour les chômeurs à la veille de prendre leur retraite. La facture serait répartie entre le canton, les communes et l'économie avec un prélèvement de 0,08% sur la masse salariale, réparti paritairement. Les patrons vaudois refusent le projet en bloc. Le filet social est déjà très dense. Pas question de faire payer ceux qui bossent. Les syndicats sont favorables à cette avancée sociale. Mais ils s'opposent à la participation financière des salariés.

La Berne fédérale n'est pas prête non plus à délier les cordons de la bourse. Dans un volumineux rapport, le Conseil fédéral décrit sa stratégie pour lutter contre la pauvreté. Le constat est sans complaisance. Le sort des chômeurs en fin de droits n'est pas enviable. Mais le gros contingent des personnes en difficultés est ailleurs. 26% des familles monoparentales et 24% des couples ayant trois enfants sont pauvres.

Le vieillissement de la population menace notre système de retraite. Mais la Suisse n'aime ni la famille ni les enfants (DP 1782). L'harmonisation à un faible niveau des allocations familiales dès cette année est un progrès microscopique. Les déductions fiscales pour enfants de l'impôt fédéral direct sont un peu plus généreuses. Il faudrait d'évidence aller plus loin.

Les commissions parlementaires de la sécurité sociale étudient depuis dix ans l'introduction d'une prestation complémentaire en faveur des familles pauvres. Mais sans succès. Pour une majorité d'élus nationaux, cette aide donnerait un signal négatif.

Elle réduirait les incitations au travail. Pour reprendre l'expression patronale vaudoise, il y aurait donc ceux qui bossent et ceux qui sont pauvres!

Le Conseil fédéral prend acte du blocage au niveau parlementaire. Sa stratégie pour lutter contre la pauvreté des familles consiste simplement à renvoyer le dossier aux cantons qui sont seuls compétents pour octroyer des aides sociales.

La réinsertion des personnes sans emploi dans le marché du travail est un autre point fort de la stratégie de lutte contre la pauvreté. La loi sur le chômage est fermement orientée vers ce but. La Confédération fait son travail. Le gouvernement est satisfait. Il annonce toutefois de nouvelles mesures pour maintenir au travail les personnes âgées: mettre en évidence les bonnes pratiques des entreprises à l'égard des seniors et sensibiliser celles qui n'ont pas d'égards pour les vieux. Ces bonnes paroles ne coûtent rien.

Triste spectacle, ce sport helvétique qui consiste à refiler le sort des pauvres aux autres partenaires.